

# ASSEMBLEE NATIONALE

11 mai 2004

---

CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 992)

## AMENDEMENT

N° 44

présenté par

M. SADDIER, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques  
saisie pour avis

-----

### ARTICLE PREMIER

A la fin du dernier alinéa de cet article, substituer à l'année :

« 2003 »,

l'année :

« 2004 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle relative à la date de la Charte de l'environnement.

# ASSEMBLEE NATIONALE

12 mai 2004

---

CHARTRE DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 992)

## AMENDEMENT

N° 48

présenté par

Mme KOSCIUSKO-MORIZET, rapporteure  
au nom de la commission des lois

-----

### ARTICLE PREMIER

A la fin du dernier alinéa de cet article, substituer à l'année : « 2003 » l'année :  
« 2004 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'actualisation.